



Approbation des comptes du CSE

Les élus Force Ouvrière émettent un avis favorable à l'approbation des comptes du CSE.

Nous tenons une nouvelle fois à expliquer que cette approbation s'inscrit dans le respect de nos obligations légales et de notre responsabilité d'élus. Elle atteste de la sincérité et de la régularité des comptes présentés, et participe à la transparence indispensable vis-à-vis des salariés concernant l'utilisation des budgets, qu'il s'agisse du fonctionnement ou des activités sociales et culturelles.

Toutefois, nous tenons à rappeler que cette approbation des comptes ne saurait être assimilée à une validation de la politique sociale actuellement menée par la majorité. Il s'agit d'un acte technique et réglementaire, qui ne préjuge en rien de notre position sur les orientations, les choix ou la gestion des activités sociales et culturelles.

Force Ouvrière distingue donc pleinement l'analyse financière des comptes, que nous approuvons dans un souci de rigueur et de transparence, de l'appréciation de la politique sociale, sur laquelle nous conservons notre liberté d'expression.